
Une Conférence de M. Ernest Lavisse. L'Enseignement de l'Histoire à l'Ecole primaire.

Numéro d'inventaire : 1979.37251.23

Auteur(s) : Pierre Gantier

Type de document : article

Date de création : 1911

Description : Article découpé dans un journal.

Mesures : hauteur : 564 mm ; largeur : 160 mm

Notes : Compte rendu d'une Conférence d'Ernest Lavisse, datant de février 1911. On peut lire : "Une Conférence de M. Ernest Lavisse. L'Enseignement de l'Histoire à l'Ecole primaire.

Devant un public d'instituteurs et d'institutrices, l'éminent historien fait, sur le règne de Louis XIV, une leçon "à la portée des enfants du peuple"

Mots-clés : Conception et politiques éducatives

Histoire et mythologie

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

4 et 8 pages
Deux Suppléments hebdomadaires
GRATUITS
DU MÉRIDIEN ET DU SAMEDI
SAMEDI 4 FEVRIER 1911.
ABONNEMENTS
à l'ACTION et à ses Suppléments
PARIS ET DÉPARTEMENTS
Trois mois..... 4 fr. 50
Six mois..... 8 fr. »
Un an..... 15 fr. »
DÉPARTEMENTS
Trois mois..... 5 fr.
Six mois..... 9 fr.
Un an..... 16 fr.
5c
Le Numéro

UNE CONFÉRENCE DE M. ERNEST LAVISSE
L'Enseignement de l'Histoire
à l'Ecole primaire

Devant un public d'instituteurs et d'institutrices, l'éminent historien fait, sur le règne de Louis XIV, une leçon « à la portée des enfants du peuple ».

Personne plus que l'éminent académicien n'eût qualifié pour étudier la question si actuelle et si controversée de l'enseignement de l'histoire à l'école primaire. Mais ce n'est pas devant le public scolaire de la Société des conférences qu'il a tenu son séculier et un peu spécial, qui cependant ne laisse personne indifférent, surtout depuis la remarquable lettre des Evêques de France; c'est à l'Ecole normale primaire d'Amiens, devant un public d'instituteurs et d'institutrices qu'il a exposé ses idées, ou plutôt, comme on va voir, fait un leçon, et c'est M. Ernest Lavisse, en effet, a joint l'exemple au précepte; ayant donné quelques conseils à ses auditeurs sous forme de considérations générales relatives à l'histoire et à l'enseignement qu'on en peut faire aux enfants, il a résumé, sous forme d'une leçon à des écoliers de douze ans, le règne de Louis XIV, qui marque, en effet, l'apogée de la monarchie française.

DEFINITION DE L'HISTOIRE
Tous ceux qui ont la pratique de l'enseignement savent qu'il n'est rien d'aussi difficile que l'enseignement de l'histoire. Qu'est l'histoire, en effet? C'est l'étude des faits successifs de la civilisation. Or, c'est le rien de plus complexe, de plus difficile à enseigner que l'état de la civilisation dans un pays et à un moment donné. La civilisation dépend de tant d'actions directes de tant de causes imprévisibles, multiples, contradictoires et entremêlées! L'histoire d'un pays, le rôle d'un nation dans le monde sont le résultat des forces humaines, de l'effort individuel et collectif, de la lutte avec la terre aride ou fertile, avec les éléments naturels, qui aboutissent plus ou moins vite à produire des individus, des races, des hommes, des empereurs de peuples. Ces hommes, qui font l'histoire, sont eux-mêmes une résultante. L'histoire n'est donc pas seulement l'étude des hauts faits qui mettent en relief certaines individualités, ces individualités sociales il faut les expliquer par leur milieu. L'histoire est ainsi l'étude de la vie politique, sociale, économique, morale; tout cela mêlé, agité et équilibré l'un sur l'autre, en même temps que des événements découlent viciement de temps à autre modifier le cours de la civilisation. A notre époque, par exemple, qui veut se flatter de connaître l'état actuel de notre civilisation qui constituera l'histoire de demain?

QU'IL FAUT IL ENSEIGNER
ET COMMENT L'ENSEIGNER?
Prof, l'histoire apparaît presque comme la synthèse de toutes nos connaissances, et il n'est pas étonnant qu'on ait voulu essayer d'en instruire les enfants de nos écoles primaires. Peut-on espérer dans ce genre de donner des notions à des intelligences frustes, plus facilement intriguées par une partie de barres que par les transformations de notre état social? Il conviendrait leur présenter des idées et des notions à l'usage et à leur compréhension. M. Lavisse, qui a traité ces questions, toutes et ces difficultés, l'enseignement historique doit être donné aux enfants du peuple. La Révolution de 1789 a fini d'ébranler les sermons de la morale universelle et devra à tous les Français la qualité de citoyens. C'est une double difficulté confondre aux hommes de notre pays; il importe qu'ils soient en état de comprendre le sens de notre marche dans la voie de la civilisation, c'est une nécessité humaine aussi que nationale.

UNE LEÇON SUR LOUIS XIV
Ainsi M. Lavisse résume sous forme d'une leçon aux candidats au diplôme de certificat d'études le règne tout entier de Louis XIV. Son résumé, simple, précis et clair, veut donner lieu à controverse. Le lieu de l'enseignement historique, dit le conférencier, est dans l'emploi de ces mots respectueux, abstraits, dépourvus, imprecis, que les professeurs d'histoire se rassurent de généraliser en généralisant, sans jamais essayer d'en pénétrer la signification. A l'examen d'agrégation, je ne man-

que jamais de noter d'un côté de ma feuille mes remarques touchant les idées, et de l'autre côté, mes griefs relatifs aux faits. Et ce dernier côté est généralement le plus chargé. M. Lavisse coupe d'abord la perenne du grand roi et le dépeint un physionomie d'un grand homme, actif, autoritaire, orgueilleux aussi, travailleur acharné, qui prit sa mesure son « maître de roi », mais s'éleva au-dessus de lui. Il importe avant tout, dit M. Lavisse, de donner aux enfants l'impression qu'ils ont affaire à des personnes vivantes, concrètes, ayant des qualités et des défauts. Les enfants, en effet, ne peuvent guère retentir dans ces leçons d'histoire que ce qu'ils se rappelleront eux-mêmes à l'avance été réellement les héros des faits qu'on leur raconte. Et la prodigieuse activité de Colbert, comment résumer à l'explication simplifiée? M. Lavisse ne fait aucune énumération, mais il présente l'idée directrice du grand ministre que créa, semble-t-il, l'un de nos modernes brasseurs d'affaires: il voulait que les Français gagnassent beaucoup d'argent en travaillant beaucoup, et que le roi fût le plus riche du monde. A chaque détour l'exposé des anecdotes typiques viennent illustrer la pensée du professeur.

En ce qui concerne Louvois, il faudra se contenter de notions superficielles. On ne peut pas expliquer à des jeunes enfants sans leur donner l'idée de l'ancien régime et particulièrement la vue de la grande industrie militaire que les soldats, qui jusque-là appartenaient à leurs seigneurs et se portaient pour vivre dans la misère, passèrent à Louvois, du roi, eurent un même uniforme. Surtout, dit M. Lavisse, il faut faire remarquer que Louvois est véritablement l'organisateur des grandes armées modernes. Tenez-vous en à ce chiffre de 2000 hommes, c'était l'armée type jusqu'à Louvois organisa l'armée de 100.000 hommes.

M. Lavisse arrive ensuite aux guerres de Louis XIV. On a beaucoup médité dans ces derniers temps de l'histoire de Louvois. M. Lavisse croit qu'il faut, en effet, faire des économies sur l'histoire, des guerres, pas trop, cependant, car, dit-il aux instituteurs, « vous n'avez pas le droit de ne pas parler de la guerre quand elle a occupé tant d'hommes et qu'elle a fait de si grands malheurs ». M. Lavisse résume brièvement les longues guerres de Louis XIV, juste assez pour établir que sur 22 ans de règne, il y en eut 14 consacrés à faire la guerre, et il montre la terrible responsabilité qui, de ce fait, pèse sur le ministre de Louis XIV. Pendant, dit-il, nous n'avons pas eu de guerres, nous n'avons eu que l'habillage du territoire national. Nous n'avons pas eu de notre part un seul jour de guerre, dans le passé; on ne sait pas assez que nous avons des intelligences frustes, plus facilement intriguées par une partie de barres que par les transformations de notre état social. Il conviendrait leur présenter des idées et des notions à l'usage et à leur compréhension. M. Lavisse, qui a traité ces questions, toutes et ces difficultés, l'enseignement historique doit être donné aux enfants du peuple. La Révolution de 1789 a fini d'ébranler les sermons de la morale universelle et devra à tous les Français la qualité de citoyens. C'est une double difficulté confondre aux hommes de notre pays; il importe qu'ils soient en état de comprendre le sens de notre marche dans la voie de la civilisation, c'est une nécessité humaine aussi que nationale.

BOYONS JUSTE INVERSE LE PAYS
Pendant tout ce temps, M. Lavisse a été dans l'effort d'être juste envers le passé. Exécutez, dit-il, les désirs de nos enfants, mais bien que les administrations ministérielles. Que tous vos efforts tendent à donner une idée au moins un sentiment de ce que fut le passé. Que les enfants de France, les hommes de demain, soient mis en état de voir quel-quelques-uns des avantages matériels et morales que ce progrès des moeurs et de la civilisation. La vie d'un peuple est un devoir continu; il ne faut pas que ses contemporains s'ingèrent trop exclusivement des imperfections actuelles de notre état social. Ils considèrent ce qu'est la France d'aujourd'hui, en la comparant à ce qu'elle fut dans le passé, on se rend compte d'abord qu'on ne peut rien faire sans l'aide du temps, mais surtout on trouve dans cette étude tous les motifs de se priver d'avoir plus confiance en notre avenir national.
PIERRE GANTIER.

L'ACTUALITÉ
L'ENFANCE CRIMINELLE
Les lundis de la 8e Chambre
Le crime commis tout récemment par Tissier et Demaref, le membre toujours croissant des enfants tenus sur les bancs de la cour d'assises ou de la correctionnelle, montrent combien il est nécessaire et urgent que des mesures radicales soient prises pour enrayer cette criminalité de l'enfance.
Sur un rapport de M. Ferrillat directeur de la Santé vient de commencer la discussion d'un projet de loi sur la répression de la criminalité juvénile. Ce rapport est composé de chiffres dont l'éloquence est vivement saisissante.
En 1880, les tribunaux de France eurent à juger 23.319 délinquants âgés de moins de 21 ans; en 1890, ce nombre monta jus-

qu'à 30.000, et en 1908, il dépassa 35.000. Le qu'il y a de plus effrayant, c'est que parmi les enfants de moins de 16 ans, le nombre des délinquants n'est guère de 17.000 en quatre ans. Il ressort, en outre, de ce document que les crimes et délits de haute sévérité, sont de plus en plus imputables à des mineurs de 16 à 20 ans; la proportion dans cet ordre d'idées, est de 39 sur 100, c'est-à-dire de cinquante.
Pour se faire une opinion bien arrêtée sur l'étendue et la gravité du fléau, il suffit de se rendre le lundi à la 8e chambre du Tribunal correctionnel, et là, dans un délai de quelques heures, on pourra assister à un déluge de petites mines chahuteuses et goguenardes, ou effrayantes et insensibles à toute

